La taxe Tobin reconsidérée

Partage international n° 166 – Juin 2002

par Carmen Font

En mars dernier, le prix Nobel d'économie américain James Tobin s'est éteint à l'âge de 84 ans. Depuis, les journaux se sont de nouveau penchés sur sa célèbre contribution à la pensée économique, la fameuse taxe Tobin. James Tobin était professeur d'économie à l'université de Yale, et fut conseiller économique du président John F. Kennedy en 1961 et 1962. C'est en 1981 qu'il reçut le prix Nobel d'économie. Il a écrit un nombre considérable d'articles et de livres, tant académiques que de vulgarisation. Parmi ces ouvrages, citons entre autres : Macro-économie *(1971),* Consommation et économétrie *(1975),* Théorie et politique *(1982),* Essai d'économie *(1982) et* Argent, crédit et capital *(1997). Son dernier livre :* Grands Projets, l'histoire épique de la construction de l'Amérique, de la maîtrise du Mississippi à l'invention de l'Internet, *a été publié en 2001.*

L'idée de J. Tobin sur la taxation des échanges de devises représentait une innovation, dans la période antérieure à l'euro. L'idée était de prélever 0,1 à 0,5 % sur l'ensemble des transactions internationales en devises. J. Tobin émit cette proposition en 1978, mais il fallut attendre les années 1990 pour qu'elle gagne du terrain dans les cercles politiques, économiques et sociaux, c'est-à-dire juste avant l'énorme expansion des échanges internationaux, dont le niveau avoisine maintenant les 1,8 trilliard de dollars par jour, entraînant corollairement une montée de l'instabilité monétaire et l'émergence de crises financières. Comme cette taxe pouvait générer des sommes substantielles, l'idée attira l'attention des milieux financiers, d'autant que les Etats étaient confrontés à de véritables défis fiscaux et que la résolution des problèmes de la pauvreté, de l'environnement et de la sécurité nécessitaient une coopération internationale accrue.

A ce jour, peu de pays se sont tournés vers la taxe Tobin, bien que plusieurs pays européens, comme la Grande-Bretagne, en aient plus ou moins débattu. L'ancien premier ministre français, Lionel Jospin, s'était prononcé en faveur d'une « taxe réduite sur les transactions de devises », afin de décourager les flux spéculatifs. La Belgique, dont le mandat de présidence de l'Union européenne vient de prendre fin, a promu un débat sur la taxe au Parlement européen. L'Allemagne a également émis une proposition par l'intermédiaire du professeur Paul Bernd Spahn, de l'université de Francfort, visant à appliquer partiellement la taxe Tobin, en distinguant les transactions de devises à court et à long terme. Cependant, le parlement allemand n'a pas retenu cette idée. Alors que le Canada a montré un certain intérêt, les Etats-Unis, en revanche, n'ont pas porté la moindre attention à ce projet, malgré certaines initiatives comme la résolution présentée au Congrès par le démocrate Peter de Fazio, en avril 2000.

Le Fonds monétaire international ne soutient pas non plus cette taxe, bien qu'il ait découragé l'ouverture de comptes en capital par les spéculateurs.

Le rassemblement de Barcelone

Pendant de nombreuses années, la taxe Tobin a été sujette à moult débats entre économistes de toutes écoles. Elle fait également l'objet d'intenses discussions au sein des ONG, notamment lors de tables rondes organisées par une myriade de groupuscules établis en Europe. Ces groupes se sont rassemblés à Barcelone en mars 2002, faisant écho au Sommet du Conseil européen qui s'y déroulait simultanément. Trois cent mille personnes ont manifesté dans les rues de Barcelone, exigeant une « *Europe plus sociale, qui s'intéresse aux hommes plus qu'aux chiffres* ». L'association Attac, (Action pour la taxation des transactions au bénéfice des citoyens) est le principal défenseur de la taxe Tobin. Son président, Bernard Cassen, un français âgé de 67 ans, également directeur général du journal *le Monde diplomatique,* s'est déclaré « *favorable à une économie* avec *le marché, mais contre une économie* de *marché* ». Il a ajouté : « *J'ai cofondé le mouvement Attac afin de mondialiser les revendications de tous les citoyens qui sont victimes du capitalisme spéculatif et des marchés ultra libéraux… Je voudrais demander aux dirigeants politiques européens de considérer les Etats-Unis comme un pays étranger, pas comme leur patron.* »

La célèbre activiste Susan George, également auteur de livres sur le développement, tels que *le Boomerang de la dette*, a récemment réfuté l'argument selon lequel la complexité des marchés financiers mondiaux spéculatifs rendait la mise en place de la taxe impraticable. Au cours d'une

discussion avec Martin Wolf, ancien économiste de la Banque mondiale, elle a affirmé que nous *« devons savoir si nous voulons collecter des sommes substantielles afin de les transférer des riches aux pauvres, ou bien si nous voulons combattre la spéculation, et en fonction de ce choix, ajuster la taxe. Je suis plutôt favorable, tout comme le groupe Attac, à un transfert d'argent des riches au profit des pauvres par le biais d'une taxe à taux modéré, proche de 1 %. Sur le marché des devises, les transactions liées aux opérations commerciales réelles atteignent à peine 2 % du total, la taxe constituerait donc une pénalité minime pour ceux qui travaillent dans l'économie réelle. De surcroît, l'Europe bénéficie de plus de la moitié des transactions en devises. Et il n'est pas nécessaire d'avoir l'accord de tous les gouvernements du fait que, techniquement, ce n'est finalement pas très complexe : à l'issue d'un jour ouvré, les banques centrales connaîtront aisément les protagonistes des transactions, étant donné que le nombre des acteurs sur le marché est réduit (les 20 principales banques du monde contrôlent 80 % des transactions). Que faire de l'argent ? Cet argent est nécessaire car l'aide publique au développement diminue chaque année un peu plus. Seuls les plus petits pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) se sont conformés à l'objectif de 0,7 % du PNB défini par les Nations unies (en 1969). Comme l'a dit un célèbre voleur, lorsqu'on lui a demandé pourquoi il dévalisait les banques : parce que c'est là que se trouve l'argent. Si nous voulons une taxe internationale, c'est parce qu'il existe de l'argent pour la financer. »*

Auteur : Carmen Font, professeur d'université et correspondante Share International. Elle réside en Espagne.
Sources : La Vanguardia , Espagne
Thématiques : Économie
Rubrique : Divers